UPMC/master/info/4I503 APS PROLOG

P. Manoury

Janvier 2018

Le langage PROLOG

Le langage PROLOG est une langage déclaratif basé sur la logique du premier ordre; d'où son nom $PROG[rammation]\ LOG[ique].$

Définir

Un programme en PROLOG est une suite de définitions (en général inductives) de relations; typiquement une relation entre des valeurs d'entrée et des valeurs de sortie. Le format des définitions est celui des clauses de Horn. Une telle clause est une formule de la forme $(F_1 \wedge \ldots \wedge F_n) \Rightarrow F$ (qui est équivalente à la relation de conséquence $F_1, \ldots, F_n \models F$). Les formules F_1, \ldots, F_N et F sont des litéraux ou des formules atomiques: application de symboles de prédicats (ou de relation) à des termes. Les clauses de Horn s'écrivent en PROLOG de la manière suivante: $F: F_1, \ldots, F_n$.

Par exemple on définira une relation binaire fib telle que si fib(N,M) est vérifié alors M est le N-ième nombre de la suite de Fibonacci:

```
fib(N,1) := N < 2, !. fib(N,M) := fib(N-1,M1), fib(N-2,M2), M is M1+M2, !.
```

Notez l'utilisation des majuscules qui en PROLOG marquent les *variables*, c'est-à-dire les identificateurs dont on cherchera à déterminer des *instances*.

Calculer

En effet, à partir de cette définition de fib, on peut déterminer pour quelles valeurs de X la relation fib(2,X) est vérifiée. Le principe de cette détermination est de chercher une démonstration de la formule: $\exists X.fib(2,X)$. L'algorithme utilisé pour chercher cette preuve est basé sur la stratégie résolution. Ainsi, on peut dire que le mécanisme d'évaluation de PROLOG est un moteur de recherche de preuve.

Intuitivement, chaque clause est une règle dont la conclusion est à gauche du symbole :- et les conditions (ou prémisses) sont à droite de ce symbole. Pour trouver X tel que fib(2,X) on cherche une règle applicable à fib(2,X), c'est-à-dire une règle dont la conclusion est unifiable avec le but à prouver (ici fib(2,X)).

Unifier deux termes, c'est trouver une instance commune de leurs variables. Ici, en remplaçant X par 1 et N par 2, on obtient fib(2,1) qui est une instance commune à fib(2,X) et fib(N,1).

La première règle est donc applicable, mais elle dit que pour que fib(2,1) il faut que 2 < 2. Ce qui n'est pas vérifié. La première règle ne nous donne donc pas la valeur recherchée.

On passe à la suivante, qui est applicable et qui nous dit qu'il faut trouver M tel que fib(1,M1) et fib(0,M2) et M is M1+M2 (c'est-à-dire que M est a pour valeur la somme des valeurs de M1 et M2).

On trouvera que M1 et M2 peuvent valoir 1 en appliquant la première règle puisque 1<2 et 0<2. Ce qui nous donne que M, et donc X, peut prendre la valeur 2.

Pour avoir le X tel que fib(3,X), la première règle *échoue* et la seconde nous demande de trouver M1 tel que fib(2,M1) et M2 tel que fib(1,M2). On a vu comment obtenir ces valeurs et nous auront 3 pour valeur de X.

etc.

Listes et couples

PROLOG connait également les structures de listes. La liste vide est notée [], la liste commençant par X et se poursuivant par XS est notée [X|XS]. Par exemple, on définit que «S est la somme des valeurs de la liste NS» en définissant le prédicat binaire sum de la manière suivante:

```
sum(0,[]).
sum(S,[N|NS]) :- sum(N1,NS), N is N1+1.
```

On peut également noter les listes *en extension*, par exemple [1,2,3,4] et chercher le X tel que sum(X,[1,2,3,4]). Autre exemple: le prédicat d'appartenance à une liste se définit comme:

```
mem(X,[X|_]).

mem(X,[_|XS]) :- mem(X,XS).
```

Notez comment l'égalité est simplement signifiée par l'usage d'un même nom et comment on utilise l'ordre de définition des clauses.

Enfin, on peut former des paires de termes avec la notation usuelle (X,Y).

SWI prolog

Pour réaliser nos programmes PROLOG, on pourra utiliser SWI prolog. La commande swipl nous donne une boucle d'interaction avec l'environnement de SWI prolog:

```
manoury@ssh:~$ swipl
Welcome to SWI-Prolog (Multi-threaded, 64 bits, Version 6.6.6)
Copyright (c) 1990-2013 University of Amsterdam, VU Amsterdam
SWI-Prolog comes with ABSOLUTELY NO WARRANTY. This is free software, and you are welcome to redistribute it under certain conditions.
Please visit http://www.swi-prolog.org for details.
For help, use ?- help(Topic). or ?- apropos(Word).
```

?-

L'invite ?- nous invite à formuler une requête comme fib(5,X) pour obtenir la valeur de X.

Naturellement, cette requête n'a de chance d'aboutir que si nous avons informé le système de nos définitions. Supposons que celles-ci ont été enregistrées dans un fichier appelé prog.pl (extension obligatoire). Nous «chargeons» ce fichier avec la requête:

```
?- [prog].
true.
```

?-

La réponse du système est true, les définitions sont maintenant connues et nous pouvons demander:

```
?- fib(5,X).
X = 8.
```

?-

La réponse du système est ici la valeur qu'il a pu déterminer pour la variable présente dans notre requête.

Script

La commande swipl peut prendre des arguments comme le nom d'un fichier de définitions et le but initial à satisfaire. Par exemple

```
swipl -s Typage/typeChecker.pl -g main_stdin
est équivalente à
   swipl
   ?- [Typage/typeChecker].
   ?- main_stdin.

Nous avons défini le prédicat main_stdin de cette manière:
main_stdin :-
   read(user_input,T),
   typeProg(T,R),
   print(R),
   nl,
   exitCode(R).
```

- 1. read(user_input,T) lit un terme PROLOG (sensé être la traduction d'un programme APS) sur l'entrée standard et le lie à T,
- 2. puis, typeProg(T,R) applique les règles de typage au terme T pour construire le résultat R (atome ok ou ko),
- 3. ce résultat est affiché puis le programme est stopé avec un code de retour (O ou 1) déterminé par la valeur de R.

Si translate est un programme qui produit sur la sortie standard la traduction en terme PROLOG d'un programme APS contenu dans un fichier est passé sur la ligne de commande, le script

```
#!/usr/bin/env bash
Syntaxe/translate $1 | swipl -s Typage/typeChecker.pl -g main_stdin
```

permet d'enchaîner la traduction d'un programme APS et sa vérification de type. On pourra utiliser le code de retour du typage pour enchaîner ou non sur l'évaluation.